



**CHRISTOPHER GAUTHY,**  
Echevin de la Jeunesse et  
des Relations avec les quartiers

A Ans, les Jeunes  
aussi ont la parole  
Page 15

## LE CPAS PEUT VOUS AIDER



- AIDE AU LOGEMENT
- AIDE POUR FAMILLES EN DIFFICULTÉ
- BESOINS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ
- AIDE FINANCIÈRE
- AIDE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE
- AIDE MÉDICALE
- FACTURES IMPAYÉES

# CPAS ANS

**AIDE SPECIALE COVID  
NON RESERVEE  
AUX BENEFICIAIRES DU REVENU  
D'INTEGRATION SOCIALE (RIS)**

MÊME SI C'EST NOUVEAU POUR VOUS,  
N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT  
AVEC LE CPAS D'ANS AU 04/247.74.10  
ou AUX NUMÉROS SUIVANTS :

- ERIC MOISSE : 04/247.74.03
- CÉCILE COLINET : 04/247.74.04

OU ENCORE PAR MAIL :

- [eric.moisse@ans-cpas.be](mailto:eric.moisse@ans-cpas.be) ou
- [cecile.colinet@ans-cpas.be](mailto:cecile.colinet@ans-cpas.be) ou
- [accueil@ans-cpas.be](mailto:accueil@ans-cpas.be)

## AVEC LA CRISE COVID19, VOTRE SITUATION A PEUT-ÊTRE CHANGÉ !

CPAS D'ANS, RUE EDOUARD COLSON, 148 À 4431, ANS-LONCIN OU RUE DE L'YSER, 50 À 4430, ANS

### **Coronavirus Covid 19 : Vous éprouvez des difficultés pour vous faire vacciner, les Services communaux sont là pour vous aider ...**

Le Collège communal ansois a pris plusieurs initiatives afin que l'ensemble de la population puisse avoir accès à la vaccination.

#### **SERVICE SOCIAL :**

Si vous n'avez pas accès à Internet pour enregistrer et confirmer votre rendez-vous au centre de vaccination, le Service social de la commune d'Ans pourra vous aider dans vos démarches.

Pour tous renseignements : 04 247 72 94  
- 04 247 72 76

#### **CPAS :**

Si vous êtes dans l'impossibilité matérielle de vous rendre sur le site de vaccination, le taxi social du CPAS d'Ans pourra vous y aider. Dans cette logique, ce seront les services du CPAS d'Ans qui effectueront les démarches informatiques afin de fixer le rendez-vous de la vaccination en tenant compte des disponibilités du personnel présent.

Pour tous renseignements :  
04 247 74 50.  
[martine.ninane@ans-cpas.be](mailto:martine.ninane@ans-cpas.be)



Poursuivons  
nos efforts

Pour mieux  
respirer demain



Wallonie



*Protégez-vous, protégez-nous...*



# Avis aux propriétaires de biens situés sur les communes d'Ans, Awans, Saint-Nicolas

## Solidarité avec les victimes des inondations

### Une plateforme « Entraide logement » est lancée par la Wallonie et les Agences immobilières sociales font le relais entre propriétaires de logements et les personnes sinistrées ...

Sous l'impulsion du ministre du Logement Christophe Collignon, la Wallonie lance une plateforme solidaire à destination des propriétaires et des locataires : <http://entraide.logement.wallonie.be>

Celle-ci est destinée à centraliser les offres et demandes de relogement suite aux inondations de ce mois de juillet. Dans sa volonté de tout mettre en œuvre pour

reloger les victimes d'inondations qui aujourd'hui se retrouvent sans toit, cette plate-forme est une des solutions mises en œuvre.

Pour plus de facilité et d'efficacité : Ce site doit permettre d'offrir des possibilités de relogement aux familles sinistrées, via des critères clairs de demandes tels que la localisation, le type de logement ou

encore le nombre de chambres... Pour les propriétaires solidaires, cela doit leur permettre d'éviter trop de démarches et placer une annonce rapidement sur le site à destination des locataires impactés avec mise à disposition de documents-type.

Sa vocation est donc de mettre en relation les propriétaires et les candidats-occupants.

### Louezsolidaires ...

Parallèlement, l'Union Wallonne des Agences Immobilières Sociales, le Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie et la Wallonie lanceront vers la mi-août, une campagne pour promouvoir la gestion par les AIS, des biens de particuliers.

Intitulée « louezsolidaires », cette campagne vise à inciter des propriétaires à mettre leur bien à disposition des agences immobilières sociales qui agissent comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires en recherche d'un logement. Elle favorise la mise à disposition



Maurice Baldewyns, Vice-Président - Grégory Philippin, Président - Michel Alaimo, Vice-Président

de logements de qualité à des ménages à revenus modestes et précaires.

L'Agence Immobilière Sociale « Aux Portes de Liège » située rue Georges Truffaut 35 à Alleur, Présidée par Grégory Philippin s'inscrit bien évidemment dans cette logique de solidarité afin que toutes et tous aient la possibilité de vivre dans un logement de qualité.

Des dispositions particulières sont en outre prises par le Gouvernement wallon afin d'inciter les propriétaires à mettre leur bien en gestion d'une AIS.

Pour rappel les avantages d'une mise en gestion d'un bien à une Agence immobilière sociale sont les suivants :

- Le loyer est garanti ;
- La remise en état du bien est assurée à la fin de la prise en gestion ;
- Toute la gestion locative est prise en charge ;
- Des avantages fiscaux (exonération ou réduction du précompte immobilier, réduction d'impôt pour travaux de mise en conformité et réduction du taux de TVA)

Pour tous renseignements :

AIS « Aux Portes de Liège », avenue Georges Truffaut 35. 4432 Alleur  
04 353 35 10. [Laura.gara@ais-apdl.be](mailto:Laura.gara@ais-apdl.be)  
<http://www.ais-apdl.be>

## Sommaire :

Aides cpas.....	p 2
Sommaire - Solidarité avec les victimes des inondations.....	p 3
Covid 19 : 325 000 euros d'aides complémentaires à Ans où le soutien des acteurs locaux n'est pas un vain mot.....	p 4-5
Sécurité routière .....	p 6
Ils se sont dit oui.....	p 7
Econ'ne fêye po n'in l'rouvi .....	p 8-9
Centre communaux de jeux de vacances, appel aux candidats .....	p 10
Rénovation du terrain de basket du parc Herman, .....	
journées du Patrimoine les 11 et 12 septembre prochains.....	p 11
Comme un goût de chez nous.....	p 12
Alleur, un magnifique projet de revitalisation urbaine alliant secteur public et privé concrétisé grâce à plus de 1 200 000 Euros de subsides régionaux... ..	p 13
Journée sans voiture - Nouveaux commerces.....	p 14
A Ans, les jeunes aussi ont la parole .....	p 15
Budget 2021 - Evolution.....	p 16
Agenda.....	p 17-18
Exposition Reg'art Actuel au château de Waroux.....	p 19
Journée sans voiture - Concert Marka au parc Philosophique.....	p 20

Site de la commune d'Ans : [www.ans-commune.be](http://www.ans-commune.be)





## Grégory Philippin, Bourgmestre

# Covid 19 325 000 euros d'aides complémentaires à Ansois où le soutien des acteurs locaux n'est pas un vain mot

Après :

- un programme d'aides de près de 600.000 € en juillet 2020,
- via les aides fédérales, un programme d'aides spéciales covid 19 du CPAS tous secteurs confondus de plus de 300.000 € à ce jour,
- l'octroi en décembre 2020 de chèques consommation à concurrence de 60.000 € à dépenser dans le commerce local,
- via les subsides de la Région wallonne, une première aide au monde sportif local de 172.000 € en mai 2021,
- outre la mise à disposition gratuite de matériel au secteur Horeca, les mesures d'allègement fiscal telle la suppression de la taxe sur les débits de boissons et la redevance pour les terrasses,
- un soutien au monde culturel via les concerts virtuels d'hier et les concerts live actuels

Et en attendant la suite ...

Le Conseil communal de ce 28 juin 2021 a arrêté une nouvelle opération d'aide et de reconnaissance aux acteurs locaux.

Ainsi, une nouvelle enveloppe de 325 000 Euros d'aides diverses en chèques et numéraire au profit du commerce et de la population ansoise est activée !

En effet, en sa séance du 28 juin, le Conseil communal a lancé un nouveau plan de relance ansois imaginé et mis sur pied par le Collège communal.

**A. Plus de 4000 chèques pour aider les personnes les plus fragilisées et les acteurs de première ligne ...**

Les victimes de la crise

Les personnes à faibles revenus, les travailleurs mis en chômage temporaire ou les indépendants bénéficiaires du droit passerelle ont subi une perte de leur pouvoir d'achat. La crise ne les a pas épargnés.

Le Collège communal a donc proposé au conseil de reproduire l'élan solidaire de l'été dernier. Le Conseil l'a suivi en cette proposition et a décidé de leur octroyer un chèque de 50 Euros + 1 chèque bonus de 10 €/enfant, le tout à dépenser dans le commerce ansois.

### On ne les remerciera jamais assez ...

Nous ne les avons pas oubliés.

Nous tenons à remercier à nouveau l'ensemble du personnel soignant ansois qui est resté en première ligne au cours des vagues successives de l'épidémie et qui lui aussi a connu des heures particulièrement difficiles. Ces personnes recevront

à nouveau un chèque de 100 € à utiliser auprès du commerce ansois.

**B. Des primes et des aides sous formes de chèques (3.860) pour le commerce ...**

Nul ne l'ignore, **le commerce ansois**, fort de plus de 400 établissements de tailles diverses **a été fortement impacté** par les mesures prises lors du confinement afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid 19.

L'**Horeca** a fermé ses portes du 19 octobre 2020 au 08 mai 2021 (ouverture seulement des terrasses extérieures) ou au 09 juin 2021 (ouverture conditionnée en intérieur aussi)

Le secteur des **métiers de contact** a fermé :

Coiffeurs : du 02 novembre 2020 au 12 février 2021 et du 27 mars au 25 avril 2021

Autres (institut de beauté, ... ) : du 02 novembre au 28 février 2021 et du 27 mars au 25 avril 2021

Les **Commerces non alimentaires** ont fermé leurs portes du 02 novembre au 01 décembre 2020 et ont pu ouvrir uniquement sur rendez-vous du 27 mars au 25 avril 2021

Dès lors, une nouvelle aide sous forme de chèques et de prime est mise en place.





Chaque aide d'un montant variant entre Maximum 1.000€ (HORECA) et Minimum 300€ (Commerce de détail) selon le secteur d'activité sera versée sous forme de chèque commerce, à concurrence de 50 %, et en numéraire pour le solde (50 %).

Pour obtenir ces aides et primes, les commerçant devront justifier d'une attestation de « Droit passerelle ».

#### **C. Le vivre ensemble**

Le Collège a décidé de proposer au Conseil de soutenir, via l'octroi d'une subvention de 25.000€ et la mise à disposition gratuite de matériel, l'organisation d'un week-end d'animations au Château de Waroux.

Au programme divers concerts et des animation culturelles et familiales pour à la fois relancer la vie culturelle et artistique locale et par ailleurs offrir à chacun la possibilité de participer à une activité gratuite qui lui convienne eu égard à la multitude des activités qui seront mises en place les 23,24 et 25 juillet prochain.

#### **D. L'effet levier et restrictions**

Via les chèques commerces (4.000 aux particuliers) et en scindant l'aide aux acteurs économiques locaux sous forme de numéraire et de chèques commerce (3.860 chèques), les autorités ansoises tablent sur un effet levier. L'injection de

ces chèques commerces dans l'économie locale dynamisera sans nul doute celle-ci qui bénéficiera ainsi d'un afflux de clientèle et d'un flux financier complémentaire bienvenus. Ces chèques ne pourront toutefois être échangés contre du tabac ou contre des produits de loteries ou de jeux de hasard.

### **En résumé**

Par ces mesures, et en attendant la suite, Ans réactive le mouvement de solidarité avec le commerce local et y associe sa population.



**Grégory Philippin**, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

*Protégez-vous, protégez-nous...*





## Grégory Philippin,

Bourgmestre, Président de la Zone de Police d'Ans-Saint-Nicolas.

## Contrôles de vitesse : Résultats du Lidar installé à Ans...

### Rue de la Tonne et rue de Juprelle, 99,99 % des usagers respectent la vitesse autorisée.

*La sécurité routière fait incontestablement partie des priorités de la Zone de Police d'Ans-Saint-Nicolas. Des contrôles en matière de consommation d'alcool et de stupéfiants sont régulièrement organisés sur le terrain afin de sécuriser au maximum nos routes.*

Le contrôle de la vitesse est également à l'ordre du jour au sein de la Zone. En effet très souvent à juste ou mauvais titre, les services de Police reçoivent des plaintes de riverains décrivant des excès de vitesse importants dans certaines rues ou quartiers. La perception réelle de la vitesse n'est pas toujours aisée ce qui peut dans certains cas amener un certain climat d'insécurité justifié ou non.

#### Rue de la Tonne :

Dans cette logique, la Police d'Ans a installé un Lidar du 2 au 9 juin rue de la Tonne à hauteur du numéro 66 afin d'établir une analyse concrète et mathématique de la vitesse moyenne du charroi fréquentant la rue en question.

Aux heures de pointe, la vitesse sanction est de 57 km/h (quel que soit le type de véhicule).

**Nombre de véhicules détectés : 35.424**

- | 34.978 voitures
- | 446 camions

**Nombre de véhicules en infractions verbalisés : 8** (soit 0,02 %)

- | Uniquement des voitures / aucun camion en infraction

**Vitesse maximale :**

- | 129 km/h (le 09/06 à 01:42)
- | 89 km/h (le 04/06 à 23:46)
- | 87 km/h (le 05/06 à 01:24)
- | 86 km/h (le 05/06 à 23:53)

**Vitesse moyenne :**

- | Voitures : 34,43 km/h
- | Camions : 30,32 km/h

**V85** (vitesse en dessous de laquelle 85 % des véhicules mesurés circulent) : 43 km/h

#### Rue de Juprelle :

Date de début : 22/06/2021

Date de fin : 29/06/2021

**Nombre de véhicules détectés : 15.134**

- | 14.711 voitures
- | 423 camions

**Nombre de véhicules en infractions verbalisés : 7** (soit 0,05 %)

- | 7 véhicules en infraction
- | 1 camion en infraction

**Vitesses maximales :**

- | 82 km/h (le 29/06 à 00:14)
- | 80 km/h (le 22/06 à 12:02)
- | 80 km/h (le 25/06 à 01:05)
- | 79 km/h (le 23/06 à 23:51)
- | 79 km/h (le 25/06 à 06:25)

**Vitesse moyenne :**

- | Voitures : 44,08 km/h
- | Camions : 42,19 km/h

**V85** (vitesse en dessous de laquelle 85 % des véhicules mesurés circulent) : 49 km/h

Si ces chiffres sont positifs et rassurants, il n'en reste pas moins qu'un nombre extrêmement limité de conducteurs sont de véritables inconscients raison pour laquelle, des contrôles de ce types sont prévus tout au long de l'année. C'est la raison pour laquelle la Zone de Police a acquis un nouveau radar mobile numérique qui permet notamment de flasher dans les deux sens. Autres avantages du système, sa facilité d'utilisation et sa mobilité. Les données récoltées seront directement traitées par le Centre Régional de Traitement situé à Perex. Le système permettra une récupération de capacité opérationnelle importante pour la zone de Police. Il sera pleinement opérationnel à partir du mois de septembre. A bon entendre...



**Grégory Philippin**, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.  
Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.



*Protégez-vous, protégez-nous...*

# « Ils se sont dit oui »



Le 5 juin,  
Les époux **DEBOOSER-GURNY**



Le 5 juin,  
Les époux **DILLEN-REQUIN**



Le 12 juin,  
Les époux **CAKAR-KALIN**



Le 12 juin,  
Les époux **ETIENNE-DONY**



Le 12 juin,  
Les époux **VALENTIN-SCHEVENEELS**



Le 19 juin,  
Les époux **BAKAYEV-EDILSULTANOVA**



Le 19 juin,  
Les époux **LEMAUVAIS-DI SALVA**



Le 21 juin,  
Les époux **OUEDRAOGO-OUBDA**

*Protégez-vous, protégez-nous...*





## Walther Herben,

Premier Echevin en charge de l'Environnement et des Travaux

# ECO'NE FÈYE PO N'NIN L'ROUVI...

## On ne rappellera jamais assez les règles de gestion des déchets!

### Que peut-on mettre dans les sacs bleus (PMC) ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, à Ans, les sacs bleus sont élargis. C'est gratuit et on peut y mettre :

- Les bouteilles, flacons, pots et emballages en **plastique souple** : bouteilles de limonade, d'eau, de lait..., yaourts à boire, bidons d'adouçissant, flacons de shampoing, bidons en plastique d'un volume maximum de 8 litres, films, sacs et sachets, ...
- Les emballages **métalliques** : boîtes de conserve, plats et barquettes en aluminium, aérosols culinaires et cosmétiques, couvercles et bouchons métalliques, ...
- Cartons à boissons : briques de lait, berlingots, ...  
+ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, à Ans : Les emballages en **plastique rigide**, à savoir les barquettes, raviers, pots en plastique, pots de fleurs, seaux à tabac, ...

Tous ces emballages doivent être totalement vides. Les sacs bleus doivent être soigneusement fermés.

### Que peut-on mettre dans les « papiers-cartons » ?

- Les sacs en papier
- Les boîtes en carton
- Les magazines et journaux
- Les dépliant publicitaires débarrassés de leur film plastique

Ces papiers et cartons ne peuvent être ni gras, ni souillés. Ils doivent être déposés

devant chez vous, ficelés ou dans des caisses en carton. Et c'est gratuit !

### Que peut-on mettre dans les bulles à verre (coloré ou non) ?

- Les bouteilles
- Les flacons en verre
- Les bocaux en verre

Il y a une trentaine de sites de bulles à verre sur le territoire d'Ans, Si celles que vous avez choisies sont pleines, allez donc aux suivantes si vous êtes motorisé ou reprenez-les deux ou trois jours chez vous si vous êtes piéton.

Faut-il également rappeler que les vitres, vitraux, miroirs, plats, lustres, néons, ... sont interdits et généralement trop grands pour le trou... ?

📷 La surveillance des bulles à verre et des poubelles publiques est sans cesse renforcée !

### Comment puis-je me débarrasser de mes encombrants et électroménagers ?

- En allant les déposer gratuitement au **recyparc**, rue de Jemeppe, à Loncin, ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h à 17h et le samedi, de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
- En appelant la **Ressourcerie du Pays de Liège**, au 04 220 20 00, qui viendra les chercher à votre domicile, sur rendez-vous.

Par l'affiliation d'Ans à la Ressourcerie, vous bénéficiez d'un **enlèvement annuel gratuit à raison de 3 m<sup>3</sup> maximum**. Les enlèvements suivants sont payants à raison de 15€/m<sup>3</sup>.



Protégez-vous, protégez-nous...





## Comment puis-je me débarrasser de mes déchets de jardin ?

La collecte gratuite des déchets verts en porte à porte est maintenue et reprendra d'avril à novembre 2021, une fois tous les 15 jours. Ce service n'est plus que très rarement assuré par les communes et, là où il est encore proposé, il coûte généralement entre 75 et 295 €/an.

**Les déchets de tonte, feuilles, petits branchages, ...** seront placés de préférence dans des poubelles rigides, lesquelles seront déposées sur votre trottoir après avoir été vidangées. (limitation à 1 m<sup>3</sup>)

Les sacs en plastiques de toute espèce sont tolérés mais il y a lieu de savoir que, dans ce cas, les sacs seront emportés par les collecteurs.

**Les branchages** plus importants seront rassemblés et ficelés en fagots dont la longueur ne pourra dépasser 1m20.

Il y a lieu de noter que les déchets organiques (déchets de cuisine, restes alimentaires, ...) ne sont pas des déchets verts et doivent trouver place dans le conteneur à déchets organiques.

## Que peut-on mettre dans le conteneur vert (déchets organiques) ?

**Les résidus alimentaires :** légumes, fruits, viande, poisson, restes de repas, os, produits laitiers, pain, céréales, filtres en papier et marc de café, sachets de thé, coquilles d'œuf, de moules, d'huitres, ...

**Les petits résidus de verdure :** plantes d'appartement, fleurs fanées, fruits tombés, mauvaises herbes, ... (sachant que la collecte des déchets verts est maintenue d'avril à novembre pour les déchets de jardinage)

**Autres déchets organiques :** essuie-tout, mouchoirs, boîtes de pizza souillées, sacs de sucre et de pomme de terre en papier, litière pour chat (biodégradable), copeaux/sciure de bois,

Ces déchets organiques ne peuvent être emballés que dans du papier « journal », des sacs à pains intégralement en papier ou des sacs biodégradables labellisés.

60 kilos par habitant et par an sont compris dans la taxe forfaitaire annuelle.

Chaque kilo supplémentaire serait facturé 0,08 €. Exemple : un ménage de 2 personnes qui produirait 170 kg de déchets organiques en 2021 se verrait facturer 4 € en plus de sa taxe forfaitaire annuelle (170 kg – 120 kg compris = 50 kilos x 8 centimes = 4 €).

## Que peut-on mettre dans le conteneur noir (déchets ménagers résiduels) ?

En synthèse, **tout ce qui ne va nulle part ailleurs, à savoir :**

- Plastiques souillés, capsules de café (Nespresso, ...)
- Papiers d'emballages alimentaires, paquets à café sous vide, emballages « papier-plastique » indissociables
- Vieux textiles inutilisables
- Langes d'adultes (700 kg/an exonérés sur présentation d'un certificat médical)
- Langes d'enfants (300 kg/an exonérés par enfant de moins de 3 ans)
- Litières non-biodégradables
- Cotons-Tiges, serviettes hygiéniques
- Lingettes, masques, gants, ...
- Cheveux, poils de chiens, poussières

**Frigolite, feuille de papier alu, mégots**  
Sauf ce qui est mentionné pour les langes, 55 kg/habitant/an de déchets ménagers résiduels sont compris dans la taxe forfaitaire annuelle. Chaque kilo supplémentaire serait ici facturé 0,50 €. Exemple : un ménage de 2 personnes qui produirait 160 kilos de déchets ménagers résiduels en 2021 se verrait facturer 25 € en plus de sa taxe forfaitaire annuelle (160 kg – 110 kg compris = 50 kilos x 50 centimes = 25 €).

Rappel : le nombre annuel de levées gratuites est de 30 pour les 2 conteneurs cumulés (pas 30 par conteneur, mais 30 au total). A partir de la 31<sup>e</sup> levée, le coût est de 1 € par levée supplémentaire.

Enfin, n'oubliez pas que depuis janvier, vous pouvez vérifier de semaine en semaine votre production de déchets, en vous connectant, au moyen de votre login et de votre mot de passe à <https://www.intradel.be/particulier/> ou en téléphonant au 08 00 99 154 (numéro gratuit).

**RIEN NE JUSTIFIE D'ABANDONNER SES DECHETS !**



Walther HERBEN, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : walther.herben@ans-commune.be - Contact : Fatna Bounir – 04 247 72 49 | Courriel : fatna.bounir@ans-commune.be

*Protégez-vous, protégez-nous...*





## Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique et de la petite Enfance

# Centre Communaux de jeux de vacances - Année scolaire 2021- 2022 - Appel aux candidats

Le Collège communal porte à la connaissance des intéressés que les Centres Communaux de Jeux de Vacances, durant l'année scolaire 2021-2022, seront ouverts durant les périodes suivantes :

- l Congé d'Automne : du lundi 1<sup>er</sup> novembre au vendredi 05 novembre 2021,
- l Congé d'Hiver : du lundi 27 décembre 2021 au vendredi 07 janvier 2022,
- l Congé de Détente : du lundi 28 février au vendredi 04 mars 2022,
- l Congé de Printemps : du lundi 4 avril au vendredi 15 avril 2022.

L'organisation de ces centres de vacances nécessite l'engagement, à durée déterminée, de **chefs de plaine « coordinateurs »** et de **moniteurs** ayant divers profils.

### **Chefs de plaine « coordinateurs » porteurs d'un des titres suivants :**

- l brevet de « coordinateur de centres de vacances » reconnu par la Communauté française,

**ou**

- l diplôme ou certificat de fin d'études du niveau de l'enseignement supérieur social ou pédagogique au moins de type court (institutrice) primaire ou maternel(le), régent(e), éducateur(trice) spécialisé(e), assistant(e) social(e), ... ), **accompagné d'une expérience d'animation de 250 h minimum au sein d'un centre de vacances agréé.**

**Moniteurs brevetés** porteurs d'un des titres suivants :

- l brevet de « animateur de centres de vacances » reconnu par la Communauté française,

**ou**

- l diplôme ou certificat de fin d'études **accompagné d'une expérience d'animation de 150 h minimum au sein d'un centre de vacances agréé :**

- ▶ de puériculture ou d'auxiliaire de l'enfance (pour les enfants de moins de 6 ans),

- ▶ à orientation sociale ou pédagogique, au moins du niveau de l'enseignement technique secondaire supérieur (animation socio-culturelle, agent(e) d'éducation, études en sciences sociales, ... ),
- ▶ du niveau de l'enseignement supérieur social, pédagogique ou en éducation physique au moins de type court (institutrice) primaire ou maternel(le), agrégé(e) de l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur en éducation physique, assistant(e) social(e), éducateur(trice) spécialisé(e), ... ), ...

### **Moniteurs :**

- l étudiant(e)s de l'enseignement secondaire supérieur, des universités, des instituts d'enseignement supérieur, des « écoles normales », âgé(e)s de **17 ans accomplis**,

- l diplômé(e)s dans une orientation non reconnue par l'ONE ou sans expérience utile en centres de vacances,

l ...

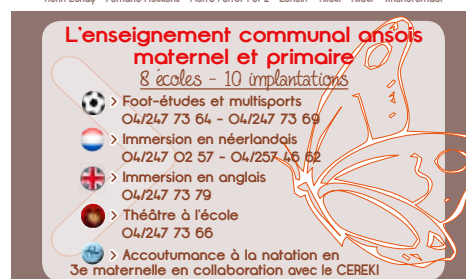
Des **compétences particulières** sont attendues chez les moniteurs (brevetés ou non). De manière générale, ces derniers doivent : montrer un vif intérêt pour l'animation d'activités destinées à de jeunes enfants, être capables de proposer (en équipe et sous la supervision d'un chef de plaine) des activités LUDIQUES, CRÉATIVES, d'EXPRESSION, CULINAIRES, CULTURELLES ou NATURE pour les enfants de 2,5 à 6 ans et/ou de 6 à 12 ans, être responsables d'un groupe d'enfants (encadrement, surveillance, etc.), ...

A défaut de candidats ayant ces profils, il pourra être fait appel à toute personne ayant fait la preuve d'un vif intérêt à l'égard des enfants.

La fiche de **candidature est à compléter via le lien internet suivant :** <http://51.68.224.13/Default>, au plus tard :

- l pour le Congé d'Automne : le mercredi 29 septembre 2021,
- l pour le Congé d'Hiver : le mercredi 24 novembre 2021,
- l pour le Congé de Détente : le mercredi 26 janvier 2022,
- l pour le Congé de Printemps : le mercredi 02 mars 2022.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**, contactez le bureau de l'Instruction publique (tél. : 04 247 73 62 ou 04 247 72 32, e-mail : david.cox@dans-commune.be)



### **Inscriptions rentrée septembre 2021**

**Dans toutes les implantations de 17h00 à 19h00**

- l Vendredi 27 août 2021
- l Lundi 30 août 2021
- l Mardi 31 août 2021

**Nathalie Dubois**, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.

Courriel : [nathalie.dubois@dans-commune.be](mailto:nathalie.dubois@dans-commune.be) - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2<sup>e</sup> étage de l'Administration communale.

Contact : Jérôme Renette - 04 247 72 32 - Courriel : [jerome.renette@dans-commune.be](mailto:jerome.renette@dans-commune.be)

*Protégez-vous, protégez-nous...*





## Philippe Saive, Echevin de la Culture et des Sports

### Rénovation du terrain de basket du Parc Herman.

Dans la continuité de sa politique sportive, la Commune d'Ans via la RCA AnSports,



a procédé à la rénovation du terrain de basket du Parc Herman. Ce terrain permettra non seulement au Royal Basket Club d'Ans d'y développer ses activités

mais également la pratique d'autres sports, dont notamment des initiations de hockey.

### Les 11 et 12 septembre 2021 au Château de Waroux

### D'Adèle Poret (13<sup>e</sup> siècle) à Adèle de Harenne (20<sup>e</sup> siècle), les femmes dans l'histoire du Château de Waroux

Propriété de la Commune d'Ans, le château de Waroux ouvre les portes de la Hesbaye et en constitue le point culminant (182 mètres d'altitude).

Déjà cité au 13<sup>e</sup> siècle, le château de Waroux évoque la terrible guerre des Awans et des Waroux qui opposa la noblesse hesbignonne de 1298 à 1335.

Et une femme est à l'origine de ce conflit... C'est le mariage secret de Hanneceau de Waroux avec la jeune orpheline Adèle Poret du village d'Awans qui entraîna le déclenchement de ce conflit. Cette jeune fille était, nous dit un chroniqueur contemporain, de condition servile mais riche en meubles et héritages. Le Seigneur d'Awans la destinait à un de ses amis, aussi la réclama-t-il en vertu de ses droits féodaux au chef du Lignage de Waroux qui répondit qu'elle était franche (libre) donc qu'elle pouvait épouser qui il lui plaisait. Ce fut le début d'une vendetta sanglante qui se termina après 37 ans de guerre.

D'autres femmes ont marqué l'histoire du château :

Agnès de Warfusée, l'héritière de la Seigneurie, qui en 1525 épousa Richard de Mérode, faisant ainsi passer le château dans la lignée des Mérode de Waroux.

En 1904, le château est acheté aux Clercs de Waroux par Marie de Terwagne qui, en 1926, le légua à Adèle de Harenne, épouse de Francis Everard de Harzir. Elle sera une figure marquante dans l'histoire du château au 20<sup>e</sup> siècle lequel sera un centre de redistribution des messages radio de la zone 4 de l'Armée secrète. Il abritera des aviateurs américains dont l'appareil était tombé à proximité du château...

Toute une histoire qui vous sera contée lors des visites guidées prévues les samedi et dimanche à 14h30 et 16h (sur réservation). A découvrir aussi durant le week-end : l'exposition **Reg'Art actuel** : un salon multidisciplinaire qui, lui aussi, fera la part belle aux femmes artistes.

Infos pratiques :  
sam. 11 et dim. 12 de 14h à 18h

Visites guidées :  
sam. et dim. à 14h30 et 16h (1h)

Animation : expo « Reg'Art actuel »  
accessible sans réservation

04 247 72 73 ou 04 247 73 89

[pascale.galhaut@ans-commune.be](mailto:pascale.galhaut@ans-commune.be) ou  
[waroux2@ans-commune.be](mailto:waroux2@ans-commune.be)

[www.chateau-waroux.be](http://www.chateau-waroux.be)

### FEMMES & PATRIMOINE



11

ANSINFOS

**Philippe Saive**, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

Courriel : [philippe.saive@ans-commune.be](mailto:philippe.saive@ans-commune.be) - Permanences : sur rendez-vous.

Contact : Pascale Galhaut - 04 247 72 73 - Courriel : [pascale.galhaut@ans-commune.be](mailto:pascale.galhaut@ans-commune.be)

Claudia Musardo : [claudia.musardo@ans-commune.be](mailto:claudia.musardo@ans-commune.be)

*Protégez-vous, protégez-nous...*





**Anne-Marie Libon,**  
*Echevine de la Ruralité et de l'Agriculture*

**Comme un goût de chez nous!**

## **C'est bon, c'est bio, c'est local et c'est à Xhendremael!**

*C'est dans le village de Xhendremael que sont nichés, depuis de nombreuses années, 2 maraîchers/légumiers de plein champ. Ils y cultivent de nombreuses sortes de légumes de saison, et ce par un travail manuel, dans le respect de la nature et de la terre. Et les légumes anciens n'ont pas été oubliés.*



### **La Ferme Souris**

C'est en 2017 que Céline et Cédric Jonckheere, frère et sœur, décident de démarrer une culture maraîchère sur les terres familiales situées Rue de Villers 5.

Ils ont choisi ce nom en hommage à Gabrielle Souris, leur arrière-grand-mère, qui a été la dernière maîtresse de la ferme vers 1960.

Leurs pratiques s'inspirent de l'agroécologie pour le plus grand respect des personnes et de l'environnement.

Une quarantaine de légumes et quelques variétés de fruits et d'arômes y sont produits.

Régulièrement, la Ferme Souris a besoin de mains pour préparer ses champs avant l'hiver : arracher, nettoyer, pailler, répandre du fumier, bâcher, etc.. N'hésitez pas à proposer votre aide.

Les ventes s'organisent sur place ou sur commande. Vous pouvez obtenir toutes les informations via la page Facebook ou en adressant un email : [info@fermesouris.be](mailto:info@fermesouris.be).

### **La Bourrache**

L'asbl La Bourrache cultive, depuis 2013, un terrain situé derrière l'église et sa production se compose de près de 60 sortes de légumes saisonniers.

Adhérente de l'agriculture biologique, l'asbl a souhaité poursuivre plus loin sa démarche et s'inscrit ainsi dans une culture durable qui se traduit par un aménagement du terrain visant une augmentation de sa biodiversité par la plantation de haies et de bandes fleuries, l'implantation de nichoirs et de perchoirs, la mise en place de plans d'eau et de zones refuges. Afin de respecter la structure du sol, l'asbl utilise un microtracteur, ne pratique pas de labour et privilégie la traction animale. Pour nourrir le sol, c'est le compost produit sur place qui est utilisé ainsi que des engrais organiques et des engrais verts.

Outre la production et la vente des légumes, La Bourrache propose également un service d'entretien de jardins, toujours dans un esprit écologique.

La Bourrache est également un Centre d'Insertion Socioprofessionnelle dont l'objectif principal est la formation des



demandeurs d'emploi de longue durée ou à des personnes ayant un faible niveau de qualification ; leur permettant ainsi d'acquérir les compétences techniques et sociales utiles pour intégrer une formation plus poussée ou pour trouver un travail dans le domaine du jardinage et du maraîchage.

Les ventes s'organisent sur place, sur leur petit marché bio (parking Ikea Hognoul) ou sur commande de «paniers». Toutes les infos sont disponibles sur la page Facebook et sur le site internet [www.labourrache.org](http://www.labourrache.org).

Si'il fallait encore vous convaincre pourquoi « consommer local » ?

On fait fonctionner l'économie locale, on va à la rencontre des producteurs, on valorise ces hommes et femmes qui travaillent et respectent la terre, on joue la carte de la proximité, on préserve l'environnement ; et en plus, c'est tout bon pour notre santé. Alors, pourquoi s'en priver !



**Anne Marie LIBON**, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : [anne-marie.libon@ans-commune.be](mailto:anne-marie.libon@ans-commune.be) - Contact : Philippe Michel - 04 247 72 41 - Courriel : [philippe.michel@ans-commune.be](mailto:philippe.michel@ans-commune.be)



*Protégez-vous, protégez-nous...*



Juillet 2021

Octobre 2018

# Alleur, un magnifique projet de revitalisation urbaine alliant secteurs public et privé. 1 200 000 Euros de subsides régionaux sont affectés aux aménagements du quartier.

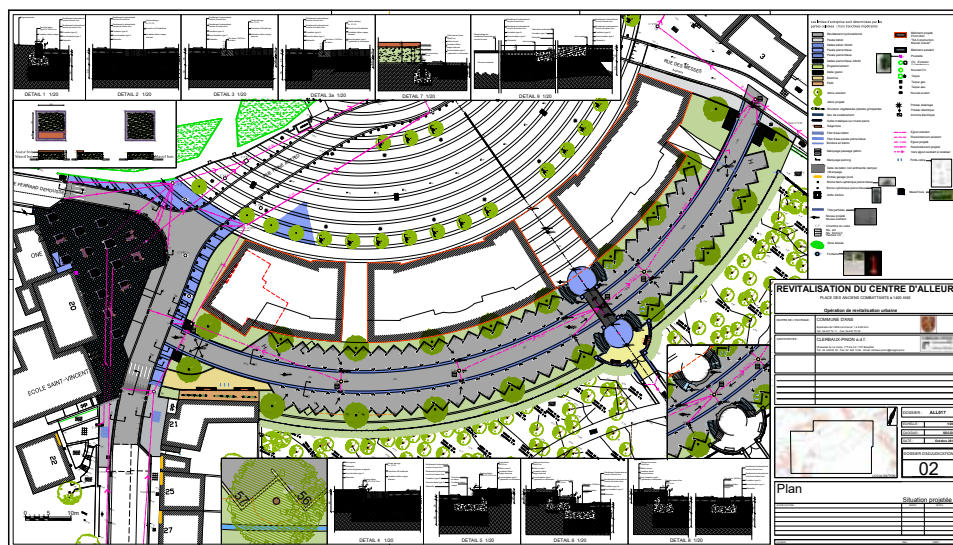
La première pierre de ce vaste projet de revitalisation urbaine lancé il y a plusieurs années avait été posée le 11 octobre 2018 par Grégory Philippin, le Bourgmestre d'Ans aux côtés de Messieurs Schyns et Creutz représentant la société Arcolux, promoteur du projet. En pratique, une revitalisation urbaine est un projet mené par la commune et par un promoteur privé, en l'occurrence dans le cas présent la société Arcolux. L'originalité et l'intérêt du concept, est que pour 2 Euros amenés par le secteur privé dans la construction de logements, un subside régional de 1 Euro est octroyé pour la réalisation d'espace publics avec un plafond de 1240 000 Euros.

Ce projet privé de plusieurs millions d'Euros consiste en la construction de 3 immeubles à appartements entre la place des Anciens Combattants et le parc Philosophique. A l'heure actuelle, les deux premiers blocs d'immeubles sont totalement opérationnels et déjà occupés. Ce 1<sup>er</sup> juillet, une délégation du Collège communal emmenée par la Mayor ansois a pu visiter les bâtiments cette nouvelle bâtisse qui s'intègre à merveille entre le Centre culturel et le parc Philosophique.

La suite du projet public consiste quant à lui en la finalisation de la place des Anciens Combattants, l'arrondi de la place sera finalisé en lieu et place du mur situé rue Reine Astrid, en l'aménagement et la sécurisation du carrefour formé par les rues Reine Astrid et Fernand Dehousse et la place des Anciens Combattants en face de l'école Saint-Vincent. Cerise sur le gâteau, il faut ajouter à cela la création d'un parking public entre les immeubles et le parc philosophique, la création d'un pont au-dessus du parking afin de relier



Juillet 2021



la place des Anciens Combattants et le parc Philosophique. Enfin, le parc sera fermé du côté du nouveau parking.

*Protégez-vous, protégez-nous...*





## Christopher Gauthy,

*Echevin en charge des Affaires économiques, de la Jeunesse, des Relations avec les quartiers et Président de l'ADL*

## Journée sans voiture à Ans le 19 septembre prochain



Archives 2019

La traditionnelle Journée sans voiture aura lieu à Ans le 19 septembre prochain dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Des adaptations doivent être prévues. Pour des raisons liées aux mesures relatives à l'organisation des brocantes et des manifestations, cette année, **SEULS LES RIVERAINS HABITANT SUR LE TRONCON DE LA MANIFESTATIONS POURRONT S'INSCRIRE POUR LA BROCANTE. AUCUN**



Archives 2019

### **BROCANTEUR EXTERIEUR NE POURRA PARTICIPER.**

Pour rappel, toute personne qui souhaite participer à cette organisation doit être munis d'un Covid Safe Ticket pour pouvoir rentrer sur le tronçon de la manifestation.

## Nouveaux à Ans :

### **Confitures Célinette : fabrication de confitures artisanales**

Rue de la Ferme, 71  
4430 Ans  
Tel : 0496 513 426  
[info@confiturescelinette.com](mailto:info@confiturescelinette.com)  
[www.confiturescelinette.com](http://www.confiturescelinette.com)

### **La Fraise des neiges : glacier**

Rue Lambert Dewonck, 71  
4432 Alleur

### **Dépannage électroménager Trieu**

Rue Jean Jaurès, 22  
4430 Ans  
0493 480 898  
[depannagetrieu@gmail.com](mailto:depannagetrieu@gmail.com)  
[www.depannage-det.com](http://www.depannage-det.com)

### **Raison Home : Home designer à domicile**

Drève de Waroux, 17  
4432 Alleur  
0495 916 999  
[valerie.gerard@raisonhome.com](mailto:valerie.gerard@raisonhome.com)  
[www.raisonhome.com](http://www.raisonhome.com)

### **Fiduciaire Castiglione : expert comptable**

Rue des Charrons, 16  
4432 Alleur  
0475 609 368  
[info@castiglione.be](mailto:info@castiglione.be)  
[www.castiglione.be](http://www.castiglione.be)

### **Angel's by Kids : vêtements femmes, enfants, hommes et accessoires**

Rue de l'Yser, 309  
4430 Ans  
0477 042 774

### **Chez N'S Burger Grill devient Brasserie Chez N's Legia Wine & Tasty**

Et s'installe  
Route Militaire, 401  
4432 Alleur  
0493 545 742

**Christopher Gauthy**, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.

Courriel : [christopher.gauthy@ans-commune.be](mailto:christopher.gauthy@ans-commune.be) - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : [marianne.grella@ans-commune.be](mailto:marianne.grella@ans-commune.be)

*Protégez-vous, protégez-nous...*





## A Ans, les jeunes ont aussi la parole!!!

### **Assises de la Jeunesse : visite de l'association SCAN-R dans la cité du Champ d'aviation**

Conquise, la ministre de la Jeunesse, Valérie Glatigny, a retenu le projet de SCAN-R pour collecter la parole des jeunes vivants en Région wallonne et à Bruxelles.

Pendant 8 semaines du 28 juin au 28 août 2021, les membres de l'association SCAN-R sont chargés de sillonner la Wallonie et de recueillir la parole des jeunes âgés de 12 à 35 ans afin de tenter de dégager avec eux des pistes pour le monde de demain.

En fonction de leur âge, les jeunes sont invités à s'exprimer sur des thématiques diverses par le biais de plusieurs canaux tels que l'écriture, la photo, la danse, le dessin, la vidéo...

C'est ainsi que ce vendredi 30 juillet 2021, **Christopher Gauthy, Echevin de la Jeunesse** a pu recevoir des membres

de l'association SCAN-R à Ans pour permettre à une partie de la jeunesse ansoise de participer à ces Assises de la Jeunesse. Sous l'impulsion de l'A.M.O. qui connaît bien les quartiers et les jeunes de la Commune d'Ans (service dépendant du CPAS) et de son Président **Yves Parthoens**, et grâce à la collaboration de **Patrice Lempereur** -Président de la Société de Logements du Plateau -, SCAN-R a fait un arrêt dans la Cité du Champ d'Aviation. A Ans, pour les jeunes présents lors de l'animation, c'est l'écriture qui a été privilégiée comme moyen d'expression. Les participants ont ainsi reçu des fiches et ont été invités à s'exprimer par écrit et ensuite à dire ce qu'ils ressentent sur les thèmes abordés.

Le rôle de SCAN-R est de faciliter, accompagner et encourager les jeunes dans la

construction d'un rendu qualitatif, le plus exhaustif possible. Le but est de donner aux jeunes des outils constructifs dans un contexte compliqué.

Les Assises de la jeunesse ont donc pour objectif de construire des perspectives pour la jeunesse en la consultant.

A l'issue de ces rencontres, un rapport sera rendu sur le vécu et des propositions d'une jeunesse plurielle qui vit et grandit en Wallonie et à Bruxelles seront évaluées par la ministre de Jeunesse.



## Ans : En immersion dans les quartiers : 1<sup>re</sup> étape : Cité Al'Trappe

A l'initiative de **Christopher Gauthy, Echevin des relations avec les quartiers**, sera lancé le dimanche 12 septembre, une première animation au sein des quartiers d'Ans.

Ce sera l'occasion pour les habitants du quartier non seulement de profiter d'un moment convivial et familial mais aussi de pouvoir discuter et échanger avec les autorités communales sur des sujets propres à leur lieu de vie.

Le but de Christopher Gauthy est de silloner les quartiers de la commune d'Ans afin d'évaluer avec les citoyens y habitant des besoins qui leur sont propres.

La première étape aura lieu au cœur de la Cité Al' Trappe, sur la pelouse située à proximité du terrain de basket et se fera



sous la forme d'un déjeuner champêtre entre 12 et 18h00 le dimanche 12 septembre 2021.

Ces manifestations dans les quartiers ne pourront avoir lieu sans la précieuse collaboration de **Patrice Lempereur**, Président de la Société de Logement du Plateau, qui connaît mieux que quiconque

les habitants de la Cité Al'Trappe.

Sans oublier **Yves Parthoens**, qui met à disposition toute son équipe de l'A.M.O. (partenaire privilégié de la vie au quotidien dans les quartiers) qui proposera divers jeux et animations aux enfants et familles présentes.

Rendez-vous le dimanche 12 septembre 2021 entre 12 et 18h00 au cœur de la

Cité Al'Trappe pour une après-midi qui se veut conviviale amicale et constructive.

**PS : Afin de ne pas entraver cette manifestation si la météo devait être capricieuse, le chapiteau communal sera mis à disposition.**



*Protégez-vous, protégez-nous...*



## Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales

### Budget 2021 – Évolution

#### I. Introduction

La lutte contre la pauvreté menée par les organismes sociaux, notamment le CPAS d'Ans, nécessite un effort personnel conséquent des assistants sociaux et des collaborateurs administratifs ainsi que des décisions équilibrées entre l'aide individuelle et les finances publiques, au sein desquelles se trouve la contribution financière d'un grand nombre de nos concitoyens.

C'est pourquoi je vous ai présenté, en décembre 2020/janvier 2021, le budget 2021 équilibré à hauteur de 12.742.596,76 € en recettes et en dépenses. Il en va cependant du budget comme de la vie : il évolue.

#### II. Première modification budgétaire

La première modification budgétaire – ratifiée par le conseil communal du 29 mars 2021 – a permis de faire face aux dépenses suivantes :

- | 21.478,42 € pour des aides alimentaires Covid en plus des 15.000 € annuels, à répartir entre « le bras armé » de la Maison Croix-Rouge d'Ans-Awans – dont la boutique alimentaire de la rue Puits-du-Levant n°3/11 à 4430 Ans est de nouveau ouverte deux jours par semaine, le mercredi et le vendredi de 9 à 12h – et l'ASBL Entraide et Partage dans la « Côte d'Ans » rue Walthère Jamar 107 à 4430 Ans,
- | 33.051,58 € pour des aides sociales gaz et électricité en faveur des ménages ayant un compteur à budget,
- | 110.000 € pour des mesures en faveur de la promotion du bien-être psychologique des usagers du CPAS ; remarquons que cette dépense est très complémentaire à celle du Plan de Cohésion Sociale Communale – adoptée par le conseil communal du 29 mars 2021 – qui rend possible un lien entre les habitants et un psychologue, à titre gratuit, avenue Georges Truffaut 35 à 4432 Alleur.

#### III. Deuxième Modification budgétaire et compte 2020

La modification budgétaire numéro 2, en abrégé « MB », à l'ordinaire, a pour objet d'injecter dans le budget 2021 le boni budgétaire du compte 2020, lequel s'élève à 230.699,12 € compte tenu du fait qu'aucun boni – ni mali – n'avait été pris en compte lors du budget initial 2021.

##### A. Le compte 2020

Pour le compte 2020, on peut retenir, me semble-t-il, quelques éléments marquants tels que :

- | l'augmentation des octrois du Revenu d'Intégration Sociale, en abrégé « R.I.S. », qui atteignent presque 6 millions d'euros, en hausse de 381.503 €, avec 625 dossiers au 31 12 20 20 contre 568 au 31 12 20 19 et 437 le 31 12 20 15 par exemple ;
- | l'augmentation des recettes et des dépenses de réinsertion socio-professionnelle, par les articles 60 notamment – dans lesquels le CPAS devient employeur – avec 67 dossiers en 2020 contre 41 en 2019 et un coût net d'environ 130.000 € ;
- | les aides énergie et mazout à la hausse de 28% pour atteindre presque 100.000 € ;
- | les aides alimentaires ;
- | l'achat de PC pour le soutien scolaire organisé rue Walthère Jamar 142 à 4430 Ans dans les locaux rénovés de l'ancien bureau de poste.

À l'extraordinaire, relevons l'achèvement de l'excellente rénovation de l'immeuble de la rue Coq Fontaine et l'engagement des honoraires de l'architecte chargé d'encadrer la transformation de la maison de la rue Vinève à Loncin en deux appartements de réinsertion et de qualité.

##### B. La modification budgétaire n°2

La « MB » numéro deux est équilibrée à hauteur de 13.848.906,43 € et comporte, outre l'injection du boni du compte :

a) une majoration du « RIS » de 498.000 € eu égard à la tendance à la hausse du nombre de dossiers, mais aussi à la triple augmentation du montant du RIS à savoir :

- | 2,69% dans le cadre du rattrapage en quatre ans du seuil de pauvreté fixé par l'ONSS,
- | 2% au 1.07.2021 dans le cadre de la liaison au bien-être des allocations sociales,
- | 2% dans le cadre de l'indexation au 1.11.2021.

Les montants du RIS sont actuellement les suivants :

- | 669,58 € pour un cohabitant,
- | 1.004,37 € pour une personne isolée,
- | 1.357,36 € pour une personne avec charge de famille.

b) une majoration de 40.000 € pour les aides sociales gaz et électricité pour atteindre les 76.000 € environ comme en 2020.

c) un montant de 75.699 € pour les étudiants et les jeunes de moins de 26 ans dans le cadre de l'opération « Zoom 18-25 ».

d) l'inscription d'un montant de 150.000 € – le marché a été finalement attribué à hauteur de 96.475,72 € – pour la démolition de l'ancien « Hall Fraikin » rue Edouard Colson 92 à 4431 Loncin, afin de laisser la voie libre au futur éco-quartier et au marché hebdomadaire prévu cette année.

e) l'achat de vélos électriques pour faciliter le contact entre les assistants et les éducateurs du département « La Boussole », avenue Roi Baudouin 46, et les groupes de jeunes des quartiers.

Les réserves financières fin 2021 seront, elles, minimales, ce qui donne tout son sens au montant de 850.000 € inscrit à la MB communale numéro 1, inscrite par le Collège Communal sur proposition de l'Echevin des Finances Walther HERBEN, pour faire face aux inconnues que nous réservent sans doute les temps incertains actuels : « Gouverner, c'est prévoir », n'est-il pas ?

Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.

Courriel : yves.parthoens@ans-commune.be Contact : 04 247 74 10

Protégez-vous, protégez-nous...





# Agenda

**Du mercredi 17 août  
au 12 septembre**

**Exposition « L'esprit du Sport »**  
Piscine d'Ans



**28 août à 20 h**

**Concert Marka au parc philosophique**



Concert Gratuit mais sur réservation

Lien : <https://www.weezevent.com/marka-seul-en-scene-avec-sa-guitare>  
Une organisation de DB Events  
Factory et de Visual Project.

Bar et petite restauration sur place

**Zumba Party de 17 h à 19 h avant le concert avec les instructeurs de la région. Ouvert à tous, enfants et parents, initiés ou non.**

Infos : 0478 739 507

**29 août**

**Festival « Mélange de couleurs » au kiosque de Xhendremael**  
Voir annonce page 20

**29 août à 16 h**

Château de Waroux

**Le Magic Land Théâtre vous présente : « La Légende du King Arthur »**

Le roi Arthur n'a jamais réussi à trouver le Saint-Graal. Ayant perdu la bataille, ses chevaliers et même son épouse, il se retrouve sans domicile et se voit contraint de squatter la forteresse de son cousin Albergonde d'Alsinfloch, parti pour les croisades.

Texte et mise en scène : Patrick Chaboud

Interprètes : En alternance : David Notebaert – Juan Marquez Garcia-Evelyne Demaude – Elsa

Erroyaux – Bénédicte Philippon- Michaël Manconi- Bastien Craninx- Stefania Greco- Sophie D'hondt

Infos pratiques : la représentation a lieu dans le parc du château

Réservations auprès du Magic Land Théâtre :  
[www.magicland-theatre.com](http://www.magicland-theatre.com) ou 02 245 50 64  
PAF : adultes : 18€ – étudiant/ enfant : 10€

**Vendredi 03 septembre à 20 h 30**

**Concert Jazz : S. Gertsmans – F. Vaganée – T. Verburggen**

Centre culturel d'Ans

Entrée : 8€ (prévente & membre CcAns) / 10€ sur place / 1.25€ (art.27)

Infos et préventes : [centreculturelans.be](http://centreculturelans.be)

Un début de saison en fanfare avec un concert qui apparaîtra comme l'un des meilleurs de la saison : non pas un simple trio, mais un triumvirat.

**Les 3, 4 et 5 septembre, de 14 à 18 h**

Château de Waroux

**Salon littéraire au château** : des écrivains en auto-édition comme des écrivains confirmés vous accueillent dans les différentes salles du château pour vous présenter leur œuvre. Au programme également : des lectures et, le dimanche 5 septembre, un défilé Cosplay où les auteurs porteront des costumes issus de l'imagination de leurs homologues.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 0498 679 307.

**Samedi 04 septembre**

**Concert Metal : Wondjina – Little Lucid Moment**  
Ouverture des portes à 19 h 15, concert à 20 h

Centre culturel d'Ans

Entrée : 6€ (prévente & membre CcAns) / 8€ sur place / 1.25€ (art.27)

Infos et préventes : [centreculturelans.be](http://centreculturelans.be)

**Jusqu'au 5 septembre**

Château de Waroux

**Exposition Elyane Stas, l'œuvre d'une vie** : découvrez cette artiste d'exception



Entrée gratuite. Expo

accessible, du mardi au dimanche, de 14 à 18 heures sans réservation

Infos : 04 247 72 73 – 04 247 73 89 [www.chateau-waroux.be](http://www.chateau-waroux.be)

**10 septembre au 24 octobre :**

Château de Waroux

**Reg'Art actuel : salon multidisciplinaire**

Voir page 19

**11 et 12 septembre de 14 à 18 h**

Château de Waroux

**Journées du Patrimoine**

Voir page 11

**Dimanche 12 septembre à 15 h**

**Concert : Les plus grandes musiques de films.**

La magie du 7<sup>e</sup> art en symphonique par l'Orchestre de Salon de Pascal Peiffer !

Centre culturel d'Ans



Entrée : 9€ en prévente/12€ sur place/1.25€ (art.27)

Les solistes de l'orchestre dévoileront leur virtuosité et leur musicalité en interprétant, entre autres, les solos de piano dans « Forrest Gump », de violon dans « Schindler list » ou de hautbois dans « The mission ». Enfin, complété d'une section rythmique (piano, guitare basse et batterie), l'Orchestre accompagnera la chanteuse Morgane Crasson, qui se transformera notamment en James Bond girl pour nous rejouer « Goldfinger » !

**Lundis 13 et 27 septembre, 11 et 25 octobre de 19 h 30 – 20 h 30**

**Ateliers Yoga du Rire, par Wafa Ben Sedrine**

Salle polyvalente du Centre culturel d'Ans, rue Georges Truffaut 35 à 4432 Alleur.

4 participants minimum – Accessible à tout public sans aucun prérequis.

Pas de tarif imposé mais une participation libre et consciente.

Réservation indispensable au plus tard la veille de la séance via l'adresse [fchaballe.cca@skynet.be](mailto:fchaballe.cca@skynet.be) ou le site [centreculturelans.be](http://centreculturelans.be) !! Prévu en présentiel, l'atelier se fera à nouveau virtuellement (via lien ZOOM, de 17 h à 17 h 45) si les mesures sanitaires du moment l'imposent !!

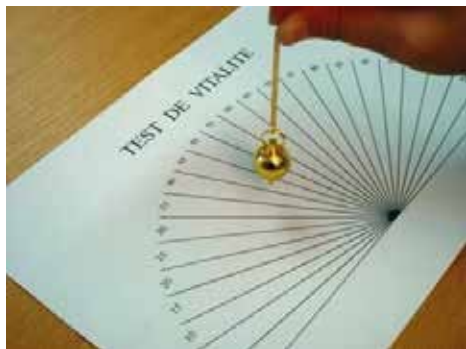
*Protégez-vous, protégez-nous...*



Trois temps pour bien en profiter :

- | accueil et échauffement pour revenir à son corps ;
- | jeu avec les sons du rire à travers divers exercices du Yoga du rire ;
- | intégration – relaxation et partage.

**Lundi 20 septembre de 19 h 15 – 22 h 15**



### Conférence Slow : Radiesthésie et conscience élargie

Centre culturel d'Ans

Participation libre et consciente - Réservation obligatoire.

Soirée thématique animé par Marco Vanleyssem.

Au programme : petite relaxation d'accueil, un peu de théorie, conventions quant aux mouvements du pendule, planches et graphiques, exercices d'ancrage pour stimuler ses potentialités créatives et exercices pratiques simples.

Vous avez un pendule ? Apportez-le, ainsi que d'autres objets (pierres, bijoux...) : ils seront testés et, si besoin, « nettoyés ».



**Mardi 28 septembre à 19 h**

**Cinéclub Ansois : Soleil Vert**

Centre culturel d'Ans

Entrée gratuite, prix libre à la sortie.

En cas de durcissement des mesures Covid, cette séance serait adaptée en distanciel.

New-York, en 2022. Un brouillard a envahi la surface du globe, tuant la végétation et la plupart des espèces animales. D'un côté, les nantis qui peuvent avoir accès à la nourriture rare et très chère. De l'autre, les affamés nourris d'un produit synthétique, le Soleil, rationné par le gouvernement... Lors d'une émeute, le président de la firme qui produit le Soleil trouve la mort et Thorn, un flic opiniâtre, est chargé de l'enquête...

Réalisation : Richard Fleisher

Genre : Science-fiction/Film d'anticipation  
Pays : États-Unis

Année : 1973

Durée : 1 h 36

Film proposé par le collectif QQA – Qu'est-ce Qu'on Attend ? Un collectif ansois ouvert à tou.te.s et composé de citoyen.ne.s, associations et commerçants rassemblé.e.s pour soutenir, partager ou imaginer ensemble des pratiques

innovantes et locales pour qu'un Demain, convivial et durable, soit possible.

Projection dans le cadre de la délocalisation liégeoise du Festival Offscreen.

Présentation par Christophe Mavroudis, Mefamo asbl.

Echanges après film animés par Serge Smal, PAC Liège.

**Vendredi 01 octobre à 20 h 30**

**Concert Jazz : Plumes Quartet**

Centre culturel d'Ans

Entrée : 8€ (prévente & membre CcAns) / 10€ sur place / 1.25€ (art.27)

Infos et préventes : [centreculturelans.be](http://centreculturelans.be)

Un groupe français qui a le vent en poupe. A la guitare Nicolas Rousserie, au saxophone, Patrick Menuau, à la trompette Yoann Loustalot, et enfin à la batterie, Arnaud Lechantre, véritable métronome pour cette musique gorgée de blues et de groove. Un Quartet au swing inextinguible.

**Vendredi 02 octobre**

**Concert Metal : Cold Veins – Somah – Lady Carnage**

Ouverture des portes à 19 h 15, concert à 20 h

Centre culturel d'Ans

Entrée : 6€ (prévente & membre CcAns) / 8€ sur place / 1.25€ (art.27)

Infos et préventes : [centreculturelans.be](http://centreculturelans.be)

**Les informations présentées ici peuvent être soumises à changement suivant l'évolution du contexte sanitaire. Nous vous invitons à vérifier la validité de ces informations via le site [centreculturelans.be](http://centreculturelans.be)**

## Ans se souvient :

### Hubert Goffin avait sauvé la vie de 70 mineurs en février 1812...

C'est au pied de sa statue érigée place Nicolaï qu'a eu lieu le 3 juillet, une cérémonie d'hommage à l'initiative de l'Association pour la Conservation des Monuments Napoléoniens. Après avoir retracé l'histoire héroïque du mineur ansois qui sauva 70 ouvriers lors de la catastrophe de la mine du Beaujonc le 28 février 1812, Christian Richard, Membre d'Honneur de l'Association, ainsi que

Grégory Philippin, le Bourgmestre d'Ans et Yves Parthoens, le Président du CPAS, ont déposé une gerbe au pied du monument. Ce fut l'occasion pour l'Association de déposer le temps de la cérémonie la Croix de la Légion d'Honneur. Pour rappel, Hubert Goffin fut le premier ouvrier à être fait Chevalier de la Légion d'Honneur par Napoléon lui-même.



*Protégez-vous, protégez-nous...*



# REG'ART ACTUEL

présente

# Salon multidisciplinaire



Emma Tasciotti

**Château de Waroux**  
Rue de Waroux, 301 - ALLEUR-LIEGE

du 10 septembre au 24 octobre 2021  
du mardi au dimanche de 14h à 18h

Tél. 04 371 98 38  
[www.chateau-waroux.be](http://www.chateau-waroux.be)



Gerstaecker  
**LE GÉANT**  
DES BEAUX-ARTS



LA COMMUNE D'ANS PRESENTE

# MELANGE DE COULEURS

FESTIVAL MUSICAL

Dimanche 29 août  
16H30 > 20H30

KIOSQUE (Rue Paradis, 35)  
**XHENDREMAEL**

16H00 - EOSINE : Dreampop  
17H30 - SUBER OAKS : Indie rock  
18H30 - NICE IDEE : Afro-reggae



Contact : [melangedecouleurs.festival@gmail.com](mailto:melangedecouleurs.festival@gmail.com)  
une organisation de l'Echevinat de la Culture de la Commune d'Ans

ENTRÉE GRATUITE | INFO   
RESPECT RÈGLES COVID

JOURNÉE  
SANS  
VOITURE

Dim. 19 septembre 2021



Sous l'égide de Grégory Philippin, Bourgmestre, et de Christopher Gauthy, Echevin des Affaires économiques.